

Paris, le 13 mai 2025

AVIS INTERNET AUX PORTEURS DU FONDS DE DROIT FRANÇAIS OSTRUM SRI CREDIT 12M

PART	CODE ISIN	PART	CODE ISIN
I	FR0011375989	X	FR0012223469*
L	FR0011405026*	GP	FR0013240892*

^{*} Cette classe de part ne fait pas l'objet d'une offre publique en Belgique.

Nous vous informons que des modifications seront apportées à la documentation juridique de OSTRUM SRI CREDIT 12M (le « Fonds ») :

1. Suppression de la limite globale titres non notés et titres à caractère spéculatif

La limite globale de 10% maximum de l'actif net portant sur les titres notés et les titres à caractère spéculatif sera supprimée.

Les limites individuelles d'investissement maximum de 10% de l'actif net pour les titres non notés et de 10% de l'actif net pour les titres à caractère spéculatif resteront en vigueur.

2. Suppression de la possibilité d'investir dans des obligations contingentes convertibles La possibilité d'investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») sera supprimée.

a possibilite d investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») sera si

3. Application de politiques d'exclusions et sectorielles

Outre les politiques d'exclusions mises en place par Ostrum Asset Management et celles du label ISR seront également appliquées les exclusions portant sur les émetteurs mentionnés à l'Article 12(1)(a) à (g) de la réglementation CDR (EU) 2020/1818, c'est-à-dire l'article définissant les exclusions applicables aux Paris-Aligned Benchmarks.

4. Libellé de l'indicateur corruption

Le libellé de l'indicateur « lutte anti-corruption » présent au sein du prospectus et de l'annexe SFDR sera mis à jour de la façon suivante « absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption ».

5. Part des investissements alignés sur les caractéristiques E/S

La part des investissement alignés sur les caractéristiques E/S sera d'au moins 80% au lieu de 70%.

6. Modification du délai de règlement des souscriptions et des rachats

Le délai de règlement des souscriptions et des rachats passe de J+2 ouvrés à J+1 ouvré.

Ces modifications seront effectives le 21 mai 2025.

De plus, le prospectus mis à jour en français, les documents d'information clé en français et en néerlandais, le règlement en français ainsi que les derniers rapports périodiques en français sont disponibles gratuitement auprès du siège social et de CACEIS Bank, Belgium Branch, avenue du port 86C b320, 1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

